

suscitent un autre, déchirent les images de Néron, et proclament empereur Virginius, qui peut à grand'peine refuser.

L'ébranlement à la fin gagne Rome. Là, un de ces misérables que le caprice des Césars pouvait mener à tout, un Nymphidius Sabinus, préfet du prétoire, fils, disait-il, de Caligula, mais, disait-on, d'un gladiateur, et certainement d'une prostituée, prend sur lui de terminer la révolution d'un seul coup. Il savait ses soldats, les prétoriens, fidèles au nom des Césars et attachés à leur service, à moins qu'une forte somme d'argent ne les en détachât. (Sans ordre, sans mandat de personne, sans avoir un sou à donner, il promet, au nom de Galba, une récompense impossible (sept mille cinq cents deniers pour chaque prétorien, douze cent cinquante pour chaque légionnaire)<sup>1</sup>. Les prétoriens croient à sa promesse, et, la nuit venue, désertent sans bruit le corps de garde du palais, laissent Néron seul, abandonné, perdu ; et tout est fini.

En effet, pendant que Néron, épouvanté de sa solitude, s'enfuyait clandestinement et en tremblant à travers les faubourgs ; pendant qu'avait lieu son suicide, hésitant et larmoyant, dans la petite maison d'un de ses domestiques ; pendant toute cette tragédie bourgeoise que j'ai racontée ailleurs <sup>2</sup> ; le sénat, libre

1. Plut., *in Galba*. Cela devait faire en tout à peu près 320 millions de francs.

2. *Les Césars, Néron*. § 4.

et souverain par la grâce de Nymphidius et des prétoriens, donnait à l'élection faite en Espagne l'empreinte du cachet constitutionnel dont il était dépositaire. Le sénat proclamait légalement et régulièrement Galba empereur (9 juin 68).

Ce fut là un premier triomphe pour les provinces et pour l'armée. Elles avaient fait un empereur. Ce triomphe provincial est célébré sur les monnaies de Galba ; la Gaule et l'Espagne y sont figurées se donnant la main. Ce triomphe est constaté également par les édits de Galba : bien qu'avare du droit de cité <sup>1</sup>, il fallut qu'il l'accordât aux villes de la Gaule ; bien que pauvre et parcimonieux, il dut remettre aux Gaulois le quart des impôts <sup>2</sup>.

Mais c'était aussi un triomphe pour le sénat. Galba, homme d'une ancienne famille, âgé, consulaire, étranger à la race détestée des Césars, était bien l'homme du sénat et de la vieille Rome. Rome se réjouissait de ce choix qu'elle n'avait pas fait ; elle se couronnait de

1. Suétone, *in Galba*, 7.

2. Ces faveurs ne s'étendirent pas à la Gaule Belgique, à Lyon, Langres et Trèves, qui avaient pris parti contre Vindex. Tac., *Hist.*, I, 8, 53, 65. — Voyez les monnaies : GALLIA, une femme avec des épis, deux lances et un bouclier. — TRES GALLIAE, trois femmes avec des épis (les trois provinces, Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). — HISPANIA, une femme avec des épis et des pavots. — HISPANIA CLVNIA SVL (*pilia*) s. c. (la ville de Clunia avait pris le nom de Sulpitia, qui était celui de la famille de Galba). — Monnaies à l'effigie de Galba des municipes de Bargiasio, Laccobriga, Diobriga, Talabriga en Espagne, Vesontio (Besançon) dans les Gaules. — GALLIA HISP., deux génies se donnant la main. — Voir Eckhel, *de Doctrina nummorum*.



fleurs ; elle courait les rues le bonnet de l'affranchi sur la tête. Elle écrivait sur ses monnaies : LA PAIX D'AUGUSTE. — ROME RENAISSANTE. — LE SALUT DU GENRE HUMAIN. — LA LIBERTÉ RÉTABLIE <sup>1</sup>. L'ère des Césars était finie, semblait-il, et une ère nouvelle allait commencer, où le prince ne serait que le lieutenant du sénat, et où, parmi tant de libertés perdues, Rome retrouverait du moins la liberté de se donner un maître <sup>2</sup>.

Mais, hélas ! ces applaudissements étaient loin d'être unanimes. S'il y avait un peuple romain qui se réjouissait, il y en avait un autre qui murmurait. Sous les Césars et même avant eux, il s'était formé comme un second peuple romain ; peuple d'étrangers, de provinciaux, d'affranchis surtout ; peuple de mœurs, d'allures, d'origines, de langues différentes. Ce peuple-là, dégagé et des traditions régulières de l'ancienne Rome et de la clientèle des grandes familles, vivant d'aumônes publiques et de spectacles, faisant ses pénates de l'amphithéâtre, formait la clientèle personnelle du prince. Ce peuple-là, ennuyé par avance de

1. Monnaies de Galba : LIBERTAS. Une femme les mains élevées entre deux épis. — LIBERTAS RESTITUTA. L'empereur relevant une femme à genoux devant lui — LIBERT. AVG. — PAX AVGVSTI. Une femme brûle des armes. — ROMA RENASC (ens). — SALVS GENERIS HVMANI. — HONOS VIRTVS. — CONCORDIA PROVINCIARVM (!). — OB CIVIS SERVATOS. — SIGNVM LIBERTATIS RESTITUTAE, dit une inscription en l'honneur de Galba. (*Rome*, Gruter, p. 238.)

2. *Loco libertatis erit quod eligi cœpimus*, dit Galba. Tac., *Hist.*, I, 16 On attribue au temps qui s'écoula entre la chute de Néron et l'arrivée de Galba des monnaies sans tête d'empereur et qui portent SALVS GENERIS HVMANI. — SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS, ou bien LIBERTAS RESTITUTA. — S. P. Q. R.

l'empereur vieux et avare qui lui arrivait d'Espagne, regrettait Néron, jeune, libéral, magnifique ; il jetait des fleurs sur la tombe de Néron, il disait même que Néron n'était pas mort <sup>1</sup>. Ce peuple-là était en bonne partie grec d'origine, et Néron, Grec par ses mœurs et bienfaiteur de la Grèce, avait gagné les affections de tout ce qui était de sang hellénique <sup>2</sup>. Ce peuple-là souhaitait le rétablissement de la servitude autant que l'autre se réjouissait du rétablissement de la liberté.

Et, pas plus que le peuple, les légions n'étaient unanimes dans leur adhésion. Comme dit Tacite avec un sens profond, « le secret de l'empire venait d'être révélé, qu'un empereur peut être fait ailleurs qu'à Rome <sup>3</sup>. » Rome et les prétoriens seuls avaient jusquelà fait les princes ; les provinces et les légions se mêlaient maintenant d'en faire. Mais à cette élection, improvisée dans un coin de l'Espagne, n'avaient pu être convoquées ni toutes les légions ni toutes les

1. Suet., *in Ner.*, 57.

2. Voyez le curieux passage de Plutarque où il peint Néron aux enfers, et son supplice commué en un supplice plus doux : « Quelque bien lui était dû par les dieux pour avoir affranchi et exempté d'impôt, parmi les peuples de l'empire, le meilleur et le plus aimé des dieux, le peuple grec. » *De sera numinis vindicta*, *in fine*. Et Pausanias : « Quand je considère cette action dans un si méchant empereur, je trouve que Platon a eu raison de dire que les forfaits ne s'accomplissent pas par des hommes médiocres, mais qu'ils partent d'une âme forte et généreuse, quoi qu'elle soit corrompue par une mauvaise éducation. » VII, 17.

3. *Hist.*, I, 4.



provinces : pourquoi donc, chacune à son tour, les populations et surtout les armées de Germanie, d'Illyrie, de Syrie, d'Égypte, ne feraient-elles pas leur César ? Aussi toutes les ambitions militaires étaient en éveil. Dans la Germanie inférieure, Fontéius Capito, venant de condamner un soldat, et l'entendant en appeler à César, montait sur un siège plus haut, et disait sans façon : « Plaide maintenant devant César ! » En Afrique, Clodius Macer, appuyé sur je ne sais quelle courtisane vieillie du palais de Néron, continuait à se maintenir indépendant, arrêta les convois de blé, menaçait d'affamer Rome. Enfin, à Rome même, ce Nymphidius qui avait si aisément fait tomber Néron, Nymphidius toujours puissant, grâce à l'absence prolongée de Galba, prenait des airs d'empereur ; le sénat s'inclinait sur son passage ; les palais, les esclaves, les concubines, les trésors de Néron, étaient en sa possession : et quand il sut par ses espions que Galba commençait à se méfier de lui, il se jugea perdu s'il ne se faisait César au plus tôt.

La situation était donc difficile. Quel était l'homme qui devait en porter le poids ?

1. Voyez sur Capiton, Tac., *Hist.*, I, 52, 58. Xiphil., LXIV, 2. — Sur Macer, Suet., *in Galb.*, II. Tac., I, 7; II, 27, 73; IV, 49. — Sur Nymphidius, Plut., *in Galb.*, II, 9, 10, 14, 18. Suet., *in Galb.*, 4. Tac., *Hist.*, I, 5. — Il existe des monnaies de Cl. Macer ; il n'y prend pas de titre impérial ; les emblèmes sont une femme coiffée du bonnet de la liberté ou l'Afrique revêtue des dépouilles d'un éléphant ; les exergues : LIBERTAS, LIBERA (*trix?*). LEG. I. LIB. MACRIANA. Eckhel, *ibid.*, p. 288.

2. Voir sur Galba, Tac., *Hist.*, I, 15. Ce mot : Et tu, Galba,

Servius Sulpitius Galba appartenait, non point à l'ancien patriciat, mais, ce qui était différent, à l'ancienne noblesse. Il descendait même, disait-il, par son père, de Jupiter ; par sa mère, de Pasiphaë, fille du Soleil. Cette céleste descendance devait sans doute attirer sur lui la faveur des dieux. Il était encore enfant que Tibère, savant en astrologie, avait annoncé « qu'à son tour il goûterait de l'empire. Cela ne me regarde pas, ajoutait Tibère, je puis le laisser vivre. » De plus, on avait un jour, d'après les entrailles des victimes, révélé à son père que sa famille aurait l'empire, et le père, incrédule, avait répondu : « Oui, sans doute, quand une mule mettra bas. » Or, plus tard, Galba vit une mule enfanter. Un jour qu'il faisait un sacrifice, les cheveux d'un enfant qui y assistait changèrent tout à coup du noir au blanc, ce qui voulait dire

quandoque degustabis imperium ? *Annal.*, VI, 20 ; Suet., *in Galb.*, I, 4, 8 ; Plut., *in Galb.*, p. 1054. — Sa naissance auprès de Teracine, le 9 des kal. de janvier (24 décembre), an 3 avant J.-C. — Adopté par sa belle-mère, il prend d'elle, que plus tard il quitta, les noms de L. Livius Ocella. Suet., 4. Tac., I, 15. (*Inscription dans Gruter*, p. 331.) — Préteur en 20 après J.-C. — Préfet d'Aquitaine en 30, par la faveur de Livie, sans doute parente de sa belle-mère. (Plutarch., *in Galb.*) — Consul en 32. — Commande la Germanie supérieure en 36. — Pressé de se révolter à la mort de Caligula en 41. — Proconsul d'Afrique de 42 à 44. — Reçoit les ornements triomphaux et un triple sacerdoce. — Commande l'Espagne Tarraconaise en 60. — Proclamé César en Espagne (avril 68), — à Rome (juin 68). — La plupart des historiens lui donnent soixante-treize ans à l'époque de son avènement ou de sa mort, ce qui ne s'accorde pas avec les dates ci-dessus données par Suetone. (Voir Tacit., *Hist.*, I, 49. — Dion., LXIV. — Eutrop., VII, 10. — Suet., 23.)



sans nul doute qu'à la jeunesse de Néron succéderait brusquement la vieillesse de Galba. Enfin, il avait vu jadis en rêve la Fortune se plaignant de ce qu'elle était à sa porte, fatiguée, sans qu'il s'inquiétât d'elle, et que, s'il ne la recueillait pas plus tôt, le premier venu s'emparerait d'elle : en ouvrant sa porte, il avait trouvé en effet une statuette en bronze de la Fortune qu'il avait recueillie, conservée, placée dans un sanctuaire, honorée par des sacrifices. Et un mot, à sa vie antérieure n'avait manqué aucun de ces présages authentiques et infaillibles qui ne manquèrent jamais à la vie antérieure d'aucun César.

Sa naissance et cette désignation des dieux n'étaient pas le seul mérite de Galba. Il avait la renommée d'un magistrat vigilant, d'un général sévère envers ses soldats. C'était un débris de cette aristocratie rigide de l'ancienne Rome, capable de vouloir le bien, mais de le vouloir avec dureté, sévère jusqu'au sang, économe jusqu'à l'avarice. Son buste qui nous est resté a une certaine empreinte de dignité et d'austérité patricienne; mais le visage maigre, les sourcils froncés, le regard dur, indiquent plus de justice que de pitié; les lèvres minces trahissent l'avare. On cite, en effet, plus d'un trait de sa parcimonie. Lorsque la ville de Tarragone lui offrit une couronne d'or qu'on disait du poids de quinze livres, il la fit fondre, pesa le métal, trouva qu'il y manquait trois onces et se les fit donner. Il se plaignait, disait-on, quand sa table était trop abon-

damment servie; et après avoir entendu un musicien célèbre, il crut le récompenser magnifiquement en lui offrant cinq deniers (5 fr.), faisant observer qu'il les prenait dans sa poche, et non dans la caisse de l'empire. Sa sévérité dans les provinces avait été effroyable, et pourtant elle ne laissait pas vis-à-vis de certains esprits romains que de lui faire honneur. Un soldat, en temps de disette, ayant vendu sa ration de blé, Galba défendit qu'on lui donnât de nouvelles rations et le laissa mourir de faim. Un tuteur ayant empoisonné son pupille, Galba le condamna au supplice de la croix; et, comme le coupable invoquait les privilèges, un peu négligés alors, du citoyen romain, Galba prétendit lui faire honneur en dressant pour son supplice une croix plus haute que les autres et peinte en blanc pour qu'on la vit de loin<sup>1</sup>.

Mais, à l'âge auquel Galba était arrivé, de ces qualités bonnes ou mauvaises, il ne lui restait plus guère que des défauts. Cet homme s'était épuisé au travail de vivre. Il faut comprendre ce que pouvait être intellectuellement, moralement, physiquement même, l'homme qui depuis soixante-treize ans s'étudiait au difficile problème d'être noble, riche, honoré même, et néanmoins de vivre, sous les Césars. Galba avait accompli ce chef-d'œuvre de circonspection et de prudence. Il avait d'abord su gagner les bonnes grâces de la vieille intrigante Livie, femme d'Auguste et mère

1. Suet., 12. — Plut., *in Galb.*



de Tibère : Livie même lui avait légué en mourant cinquante millions de sesterces (12,500,000 fr.) ; il est vrai que, la somme étant écrite en chiffres, Tibère, héritier de Livie, était parvenu à lire cinq cent mille sesterces, et finalement n'avait rien payé. Grâce au refus prudent qu'il avait fait de la pourpre, lorsqu'on la lui offrit pendant les trente-six heures de révolution qui suivirent la mort de Caligula <sup>1</sup>, Galba avait également réussi à se faire bien venir de Claude : honneurs, sacerdoce, proconsulat ne lui avaient pas manqué sous ce règne où les honneurs n'étaient pas encore absolument dangereux. Sous Néron, il s'était tenu, autant qu'il avait pu, tranquille et obscur, ne voyageant pas sans avoir avec lui un million de sesterces en or. Un gouvernement était cependant venu le chercher dans sa retraite ; il avait été envoyé régir l'Espagne Tarraconaise, les trois quarts environ de la péninsule. Il avait été d'abord administrateur actif et sévère. Mais la prudence avait arrêté ce beau zèle, et comme, ainsi qu'il le disait, « à qui ne fait rien, on ne reproche rien », il était devenu fainéant par précaution. Sa révolte même avait été un acte de prudence ; il savait que Néron venait de donner des ordres pour le faire tuer. Et, le jour où cette révolte avait paru incliner vers une funeste issue, où la mort de Vindex avait semblé présager la déroute de toute l'insurrection, Galba avait faibli, il s'était retiré à Clunia (la Co-

1. Suet., *in Galb.*, 5.

rogne), abattu, désespéré, pensant au suicide. Au fond, Nymphidius avait bien quelque droit sur la pourpre de Galba ; car, pour renverser Néron, Nymphidius avait tout fait et Galba rien.

Or, un homme dont la vie s'était passée dans de pareilles trances, sous cinq empereurs successifs, devait être bien usé à soixante-treize ans. Galba était goutteux des pieds et des mains, ne faisait pas un pas, n'allait qu'en litière, ne portait que des pantoufles, ne pouvait tenir une épée, pas même déployer un papier. Son âme, on peut le croire, portait aussi bien que son corps la trace de ces cinquante et quelques années de précautions et d'angoisses. Jugez si un tel homme était en état de tenir tête à ses adversaires et surtout à ses amis.

Car Galba était, comme la plupart des grands de Rome, déplorablement entouré. Les gens importants de cette époque et de bien d'autres époques ont aimé à voir des roués autour d'eux. Les roués de Galba étaient trois aides de camp, on disait à Rome trois pédagogues, qui gouvernaient celui qui gouvernait le monde. L'un était Cornélius Laco, son préfet du prétoire, le plus lâche, dit Tacite, et le plus arrogant des hommes ; l'autre, un Icélus, son affranchi, homme de mœurs détestables, qu'il éleva pourtant à tous les honneurs ; le troisième, T. Vinius <sup>1</sup>, était entaché d'un

1. Voir sur Vinius : Tac., *Hist.*, I, 13, 37, 44, 48. Plut., *in Galba*, 10. Suet., *in Galb.*, 14. Sur Icélus : Tac., I, 7, 12, 13. Suet., *ibid.* Sur Laco : Tac., I, 13, 36. Plut., 8, 9. Suet., *ibid.*



double crime : d'abord d'adultère commis au camp avec la femme de son général ; ensuite du vol d'une coupe d'or à la table de Claude. La morale antique, fort différente de la morale moderne, jugeait très-diversement ces deux faits. Pour l'adultère, Vinius avait été mis aux fers et avait risqué une sentence de mort. Pour le vol, Claude volé n'avait fait qu'en rire, et le lendemain avait de nouveau invité Vinius, en recommandant de ne mettre devant lui que de la vaisselle de terre. C'était ce triumvirat très-roturier qui gouvernait l'aristocrate Galba ; ternissant par leur cupidité impudente ce qu'il pouvait y avoir encore chez lui de dignité sévère ; pires que lui, d'autant qu'ils étaient moins responsables et moins exposés.

On ne tarda pas, même avant l'arrivée de Galba à Rome, à savoir ce qu'était ce gouvernement. Le voyage du prince se faisait avec lenteur. Il avait parfaite connaissance des difficultés du pouvoir et ne se hâtait pas d'aller à leur rencontre. Elles venaient assez au devant de lui sous les formes diverses de courtisans, de solliciteurs, d'espions. C'était un envoyé ou un dénonciateur de Nymphidius ; c'était un ancien agent de Néron qu'il fallait gagner ou dont il fallait se défaire ; c'était Virginius qu'on ne savait trop comment recevoir, le craignant trop pour lui faire injure, le détestant trop pour le bien accueillir<sup>1</sup>. La marche de Galba était si lente, que les députés qui lui apportaient le décret du

1. Plut., *in Galb.*, 3.

sénat, ne rencontrèrent qu'à Narbonne la litière qui leur apportait leur empereur.

Chemin faisant cependant, il régnait, c'est-à-dire il faisait tuer. La tradition de Tibère, sa propre dureté, les habitudes et les peurs impériales, jointes aux vengeances de ses conseillers, l'empêchaient de comprendre que le successeur de Néron avait besoin à tout prix d'être clément. Il imposait des tributs aux villes qui avaient tardé à le proclamer ; si elles étaient trop récalcitrantes, il faisait abattre leurs murailles et confisquer leurs revenus<sup>1</sup> ; il faisait mettre à mort les fonctionnaires indociles, et leurs familles, ajoute-t-on. Il pratiquait cette maxime, pratiquée et même professée plus d'une fois par les cours modernes, que le prince a le droit de faire assassiner ceux qu'il serait dangereux de faire juger ; c'était par un assassinat commandé ou officieux qu'il se débarrassait ou se laissait débarrasser de ses compétiteurs armés. Ainsi Macer, son concurrent africain, fut tué par son ordre exprès<sup>2</sup>. Ainsi Fontéius Capito, en Germanie, suspect plutôt que coupable, fut tué par ses propres lieutenants qui se firent honneur de ce meurtre auprès de Galba<sup>3</sup>. Ainsi, enfin, périt Nymphidius, de tous le plus redoutable, parce qu'il était à Rome. Celui-ci, décidé à

1. Les revenus de Lyon adjugés à Vienne. — Voir du reste Suét., *in Galb.*, 12. Tac., I, 37.

2. Tac., I, 7, 75 ; IV, 49.

3. Tac., I, 7, 52, 58 ; III, 62. — Xiph., LXIV. — Suet., *in Galb.*, II.



se faire empereur, devait une certaine nuit aller au camp des prétoriens, les *enlever*, comme on dit en style moderne, et se faire proclamer César ; il avait dans sa poche une harangue qu'on lui avait composée tout exprès pour les séduire. Mais, quand il vint à la caserne, en grand cortège et entouré de flambeaux, il trouva la porte fermée. Les prétoriens avaient été prévenus, harangués en faveur de Galba avant de l'être en faveur de Nymphidius, et sous les armes pour repousser celui-ci. On lui cria : Vive Galba ! Il cria : Vive Galba ! Il n'en fut pas moins tué, et Rome perdit le curieux spectacle dont elle aurait joui si elle eût vu, sous la pourpre d'Auguste, Nymphidius, bâtard d'une prostituée et d'un gladiateur.

Quand Galba se sut délivré par le meurtre de ces trois compétiteurs, il éprouva un grand soulagement. Il cessa pour la première fois de porter l'habit de guerre ; il reprit la toge et quitta l'inutile poignard qui pendait sur sa poitrine et que sa main n'aurait pu tenir. Sa sécurité n'alla pourtant pas jusqu'à se passer de supplices, et, en apprenant la chute de Nymphidius, son premier soin fut d'écrire en toute hâte à Rome pour qu'on exécutât, sans forme de procès, tous ceux qui passaient pour ses affidés.

Cependant son interminable voyage allait finir. Au bout de trois mois de route, ou peu s'en faut, il arriva aux portes de Rome (automne 68), déjà plutôt attendu que désiré. On vit apporter par la voie Flaminia une

litière contenant un vieillard perclus des pieds et des mains, alourdi encore par une tumeur qui s'était formée au côté et qu'il fallait soutenir par un bandage. C'était bien le plus parfait contraste avec Néron, jeune, élégant, danseur, athlète et cocher. De sinistres présages le précédaient. On racontait que sur sa route, un des taureaux que l'on immolait de loin en loin, à son passage, avait échappé aux victimaires, s'était jeté sur la voiture impériale et avait souillé le prince de son sang.

Mais un autre sang allait autrement assombrir l'avènement de Galba. A une lieue en avant de Rome, près du pont Milvius, l'attendait une légion de marins transformés en soldats, légion levée récemment à la hâte par Néron au moment de son péril. Elle demandait à être maintenue. Elle le demanda en tumulte, entourant l'empereur et ne permettant à personne de l'approcher. Il fallut que la cavalerie qui escortait Galba tirât l'épée. Les malheureux fantassins furent foulés aux pieds, dispersés ; plusieurs périrent ; et Galba, le lendemain, eut la maladroite dureté de faire décimer ce qui restait. Ce fut donc au milieu du sang et des cadavres que le nouveau prince fit dans Rome sa joyeuse entrée. Rome superstitieuse crut entendre le sol trembler et la terre pousser un mugissement sous les pieds de Galba<sup>1</sup>.

Ces présages, ces cruautés, cette impotence de

1. Suet., *in Galb.*, 18. — Tac., I, 27.